

Le Nouveau Manuel de Gestion des associations et ONG de développement de Fernand  
VINCENT. IRED 2013

## **Les choix et strategies de l'IRED**

Le Nouveau Manuel de Gestion des associations et ONG de développement de Fernand

VINCENT

IRED 2013

Le Nouveau Manuel de Gestion des associations et ONG de développement de Fernand

VINCENT, IRED 2013

Le Nouveau Manuel de Gestion des associations et ONG de développement de Fernand

VINCENT. IRED 2013

Le Nouveau Manuel de Gestion des associations et ONG de développement de Fernand

VINCENT, IRED 2013

## LES CHOIX ET LES STRATEGIES DE L'IRED

### A. Les choix fondamentaux

Il était important que dès la création de l'IRED les membres fondateurs établissent entre eux un CONSENSUS qui leur permette, ainsi qu'à tout autre membre qui adhérera à l'Association, de se référer aux choix fondamentaux et aux stratégies définis tant sur le plan idéologique que pour l'action.

Les principaux choix fondamentaux peuvent s'énoncer de la façon suivante :

1. La personne est l'instrument et la finalité du développement. Une personne a des besoins, non seulement économiques et sociaux, mais aussi culturels et spirituels. C'est la motivation, le témoignage, plus encore que la technique ou l'argent qui engendreront le développement.

2. L'IRED, à travers ses membres et les groupes auxquels ses membres appartiennent, entend promouvoir des valeurs qui formeront les bases fondamentales d'une politique de développement orientée vers les plus déshérités.

Respect de la personne et de ses libertés fondamentales, établissement de systèmes économiques reposant sur une juste répartition des richesses et des revenus, paix entre les hommes et les nations, justice dans leurs relations et les systèmes économiques mis en place, etc...

Un authentique développement suppose qu'il soit totalement intégré à la culture de la société concernée. L'IRED devra donc promouvoir la recherche de l'identité culturelle sur laquelle pourra reposer la recherche de projets de sociétés, de nouveaux modes de vie et de formes d'action collective.

3. Le développement est donc l'affaire des personnes et des groupes qui vivent dans l'espace local de leur communauté de base.

Le développement est libération, dépassement des dominations, épanouissement de l'imagination individuelle et collective. Il est communication et ouverture au monde.

Il appartient plus spécialement aux populations des villages et des villes de déterminer elles-mêmes ce que doit être le développement au niveau local et d'y participer aux niveaux régional et national, de façon à :

- répondre aux besoins essentiels physiques, économiques, sociaux et spirituels de chaque individu, de chaque groupe et de la communauté concernée toute entière;
  - avec les moyens propres et la participation des intéressés;
  - à partir de leur culture et de leurs coutumes.
4. Le développement c'est aussi un processus ordonné, global et cumulatif par lequel une communauté locale, régionale ou nationale tire le maximum des potentialités de son milieu, avec les moyens et techniques les mieux appropriés pour satisfaire de façon équitable et durable les besoins de tous dans une perspective de transformation et d'ouverture au monde.
  5. Etant consciente de la multiplicité des cultures, des cadres géographiques et climatiques, des langues, des attitudes, des coutumes et des potentialités économiques, l'IRED croit à la pluralité des voies de développement. Par conséquent, il lui appartient de s'adapter aux situations locales et nationales, à condition qu'elles ne soient pas en contradiction avec ses principes et ses choix propres.
  6. L'IRED s'oppose à toute forme de domination, qu'elle soit externe ou interne. Elle condamne les systèmes économiques qui bloquent ou anéantissent les efforts des pays du Tiers Monde. Elle condamne tout autant les actes de domination et de répression interne tendant à écraser les personnes ou les groupes qui s'organisent pour promouvoir leur propre développement.
  7. Le juste partage du pouvoir, des richesses et des moyens de production entre les différentes couches de la population permet à chacun de se prendre en charge et de s'auto-développer. L'Etat et ses services administratifs et techniques sont "au service" des populations.
  8. La division que l'on fait habituellement entre Nord et Sud, pays industrialisés et pays en voie de développement, devient de plus en plus relative. Il s'agit de distinguer davantage, partout dans le monde, ceux qui ont et ceux qui n'ont pas accès au pouvoir, aux richesses et aux moyens de production. La pauvreté existe partout mais il faut d'abord la voir chez soi. Il faut rassembler des gens qui ont fait quelque chose chez eux. La démarche est la même. Elle part des initiatives des individus et des groupes dans leur propre milieu.

## B. Les stratégies

La stratégie joue un rôle capital dans l'action de développement ou la définition des politiques. Il s'agit de savoir comment, quand et avec qui agir. Les stratégies doivent amener le changement en partant de la situation réelle où l'on se trouve. La stratégie permet à l'utopie de devenir réalité car elle facilite la communication entre les différents groupes.

Les stratégies que l'IRED tend à promouvoir peuvent se décrire de la façon suivante:

1. La référence de toute activité de l'IRED est celle de la cellule de base (le terrain) où les populations vivent journellement, que ce soit le quartier d'une ville, un village ou une entreprise.
2. Le développement doit répondre aux besoins essentiels de la population. Il doit "permettre d'éviter la violence, la misère, l'abandon et la répression". La pauvreté, c'est aussi ne pas participer au pouvoir.
3. Toute action suppose la participation de la majorité des personnes concernées. Cette politique de participation suppose la responsabilisation du plus grand nombre possible d'individus et la création de petites unités d'action qui favorisent cette responsabilisation.
4. La population cible de l'action de l'IRED se compose de toutes les personnes qui, dans les villes et les villages, constituent la masse des moins privilégiés. Cependant, l'IRED doit agir pour associer à ses propres objectifs, non seulement les leaders de ces groupes, mais aussi les représentants des Services techniques, du Parti et des Gouvernements. Elle cherchera également à travailler en liaison étroite avec les techniciens, les entreprises et les élites locales et régionales; et les objectifs de ceux-ci sont dirigés vers la lutte contre la pauvreté.
5. Le développement doit être intégré. L'addition de l'action sectorielle, qu'elle soit petite ou plus importante, n'apporte pas forcément le développement. Elle tend quelquefois à diviser et à dominer davantage.  
Il faut distinguer le développement aux niveaux local, régional, national et international. La programmation et la planification de l'action sont des démarches nécessaires à condition que les représentants des populations locales y soient associés.
6. Le développement suppose la recherche d'un équilibre maximum entre le secteur privé et le secteur public, le rôle de l'industrialisation et la participation des populations, le développement des villes et celui des campagnes, l'industrie et l'agriculture, et entre régions.
7. La décentralisation du pouvoir est un des choix techniques à promouvoir. Le contrôle de l'usage extérieur et du financement du développement doit être sérieusement organisé, ainsi que la formation des personnes aux lesquelles sont confiés les crédits et l'action opérationnelle à tous les niveaux.

RESEAU INTERNATIONAL DE L'IRED

**ENGAGEMENTS DE L'IRED  
ET DE SES PARTENAIRES**

**A. Engagement des partenaires**

1. Accepter les principes directeurs de l'action de l'IRED, c'est à dire le consensus établi au moment de sa création:
  - défense et organisation des populations marginalisées,
  - nécessité d'une transformation globale (personnes et structures):
2. Jouer le jeu dans la confiance mutuelle, "s'associer sans dominer":
3. Soutien mutuel par échanges de personnes, d'expériences, de moyens: prise de position, solidarité, etc...
4. Partage des ressources (expertise, financement, informations, technologie, etc...):
5. Appliquer soi-même d'abord les transformations que l'on voudrait réaliser dans le modèle de société que l'on défend;
6. Partager son expérience, ses innovations avec l'IRED, ses partenaires ou d'autres organisations travaillant dans le même esprit;
7. Informier et chercher à élargir le réseau.

**B. Engagement de l'IRED**

1. Respecter l'autonomie et la personnalité des groupes et organisations partenaires;
2. Organiser la communication entre partenaires, de façon à ce que l'information atteigne les populations à la base et qu'elle ne soit pas centralisée;

3. Créer ou appuyer des réseaux de partenaires d'un même domaine d'activités ou d'un même ensemble;
4. Accepter et soutenir des actions communes dont les approches, les méthodes et les engagements peuvent être différents selon les cas;
5. Apporter des appuis pour renforcer ses partenaires, à condition toutefois que ces appuis ne soient pas isolés de l'action du réseau IRED;
6. Diffuser toute innovation connue auprès de ceux qui y sont intéressés ou mettre en relation, à ce sujet, ceux qui veulent travailler ensemble;
7. Défendre tout partenaire qui est injustement attaqué ou qui subit des pressions contraires aux buts de l'IRED, aide à sortir de l'isolement ou de la dépendance.

## 2. Savoir produire les biens et les services demandés

Encouragez donc la promotion d'activités novatrices au sein de votre Projet.

Veiller à la qualité de ses « produits » ou de ses services pour mieux les mettre sur le marché et vendre davantage; elle doit augmenter sa productivité pour mieux se rentabiliser, elle doit calculer son prix de revient (et de vente) pour être davantage compétitif. L'innovation est essentielle.

Vos associations doivent s'imprégner de ces méthodes de gestion et de management tout en restant dans le cadre du respect des personnes et des clients.